

La canne

Lorsqu'Édipe rencontre le Sphinx celui-ci lui pose la fameuse énigme : « quel animal marche à quatre pattes le matin, sur deux pattes à midi et trois pattes le soir ? » La réponse « l'homme » nous amène l'une des premières mentions implicites d'un instrument universel : la canne.

Ce premier et évident usage de ce simple objet se perd dans la nuit des temps, avec celui non moins évident de sa fonction défensive. Pourtant très vite, d'autres fonctions, sociale culturelle symbolique s'attachent à sa possession. canne sacrée des pharaons, bâton miraculeux de Moïse, cep de commandement (et instrument pédagogique !) du centurion romain, houlette épiscopale, canne des compagnons...

Après avoir été au XIX^{ème} siècle l'instrument par excellence identifiant le gentleman ou l'homme de qualité la canne disparaît de la vie publique au milieu du XX^{ème} pour se cantonner (presque) exclusivement au rôle d'auxiliaire de la marche ou objet de collection.

Une canne se compose essentiellement d'un pommeau, d'une virole, d'un fût et d'une férule. Bien entendu la liste des matériaux composant ces diverses parties pourrait s'allonger presque indéfiniment.

Le pommeau, ouvragé ou non peut être en bois naturellement mais aussi en métal, souvent précieux (argent notamment mais aussi or, ivoire, os, bois de cervidés, corne, écaille de tortue et matériaux plus modernes comme la bakélite ou les résines.

Le fût, séparé du pommeau par une virole métallique, est généralement en bois dur et souvent précieux : buis, néflier, ébène, amourette amarante et bien d'autres...

La férule est généralement en fer et limite l'usure de l'instrument mais peut aussi se composer de matières souvent choisies pour leur élégance.



Très tôt, la canne cumule plusieurs fonctions qui viennent compléter son usage premier d'auxiliaire de la marche. Nous entrons alors dans le monde fascinant et insolite des cannes dites « à système » son fût pouvant renfermer une foule d'objets inattendus et ingénieux souvent, qui détournent la canne de son usage normal et lui en assignent un autre. C'est le cas des cannes-épée ou des cannes-fusil ou pistolet chères aux braconniers ou encore des Makilas toujours fabriqués au pays basque, dont le fût cache une redoutable pointe. A noter que le dit fût est constitué d'une branche de néflier ornée de scarifications exécutées sur l'arbre vivant en attendant un séchage de plus de vingt ans !

Très en vogue au XIX^{ème} siècle l'escrime à la canne est devenue confidentielle et constituait pourtant un moyen de défense redoutable.

D'autres ont des usages annexes plus pacifiques : canne tire- bouchon, toise de maquignon, réserve d'alcool (baptisée Toulouse Lautrec) jumelles de théâtre, parapluie, ou tout simplement canne à pêche ...

Plus curieuses, les cannes dites de maison close contenant un étage de jetons destinés à régler vous devinez quoi dans les maisons galantes de la « belle époque » un modèle très recherché par les collectionneurs comme les cannes sarbacanes ou celles distribuant des giclées de parfum à l'aide d'une discrète poire actionnée par un minuscule bouton (il s'agit ici d'une canne de dame.)

La canne a toujours constitué une marque d'honneur, d'appartenance à un groupe ou une caste. C'est le cas des cannes de capitaine en vertèbres de requin et ivoire de cachalot ou de morse, des cannes maçonniques ou de ce modèle unique en or et écaille de tortue offerte au maire de la ville espagnole de Gérone par la corporation des chauffeurs de taxis et proposée à la vente pour une somme ...confidentielle !

Recherchées aussi les cannes de poilus sculptées au couteau dans l'enfer des tranchées et qui se rattachent au vaste groupe de cannes d'art populaire souvent monoxyles et d'une invention remarquable...

Témoin de l'Histoire, démonstration de l'habileté et de l'ingéniosité de l'homme marque de distinction la canne « qui sert à tout mais surtout pas à marcher » Comme me l'a déclaré plaisamment un marchand spécialisé permet encore une collection passionnante et, si l'on sait rester modeste, abordable.

Le savez- vous ?

Les plus anciens (qui nous parlent d'un temps, que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître....) se souviennent sans doute que 1954 est la date de création de notre Comité de Quartier.

A cette époque, doit on le regretter, l'eau courante n'était qu'un rêve, les voitures un évènement et les villas de modestes masets... Les premières revendications furent à cette époque, justement, la construction d'une conduite d'eau potable dans le quartier.

Certains alors le regrettèrent, car, ça ne s'invente pas, lorsque le camion s'en venait livrer l'eau, une habitante dévouée, n'hésitait pas à payer de sa personne, par quelques gâteries, afin de remercier les chauffeurs, pour la plus grande joie de certains garnements du quartier.

Baucoup d'eau a depuis coulé sur les ponts, en particulier hélas le 3 octobre 1988, qui a vu ravager le chemin et ses abords. Souvenir douloureux, mais aussi preuve de la solidarité des habitants et des actions du Comité, qui dans les années qui ont suivi a mené un combat opiniâtre pour la réhabilitation de la chaussée, et tous les problèmes d'écoulement des eaux.

Soixante ans plus tard nous tenons à fêter cet anniversaire par un certain nombre de manifestations, notamment en faisant du repas canadien de début d'été, une réussite que nous espérons mémorable. (un certain nombre de surprises vous attendent !)

A cet égard l'inauguration récente de la « Place des Voisins Sympas » s'est inscrite dans cette ligne, tout comme la fête des voisins qui a fort justement trouvé sa place dans la liste des manifestations conviviales du quartier.

Tout ceci prouve à l'évidence que le Comité de quartier n'est rien sans ses membres. Nous souhaitons que ce qui le désirent puissent faire part de leurs souvenirs (écrits ou photos) que nous nous ferons une joie de publier.

La nouvelle rubrique « Notre quartier a du talent » s'inscrit dans la même démarche : faire connaître les habitants du plus grand nombre.

Naturellement, toute initiative allant dans ce sens sera la bienvenue.

Dans cet ordre d'idée, les statuts de l'Association déposés en Préfecture datent aussi de1954 ! Ils demandent à être réactualisés pour se mettre en conformité avec l'évolution des lois et règlements.

Le bureau se charge de cette tâche technique et vous proposera de valider les nouveaux statuts lors d'une assemblée générale extraordinaire qui pourrait se tenir pendant l'entre acte de notre loto le 15 février.

